

REGION

Aujourd'hui

Grande parade des cliques et des chars, cet après-midi au carnaval de Bâle (Suisse). La fête se poursuivra jusqu'à tard dans la nuit au son des tambours



En vue

Dépistages au Salon de l'agriculture

Des dermatos du CHU de Besançon et des généralistes des maisons de santé proposent des dépistages des cancers cutanés, jeudi 28 février de 9 h à 19 h au Salon de l'agriculture. Une initiative de la Mutuelle sociale agricole de Franche-Comté.

AUJOURD'HUI SUR estrepublikain.fr

- Notre dossier « Salon de l'agriculture à Paris »
- Notre dossier « Sports d'hiver »
- Rejoignez-nous sur Facebook
- Toutes les infos et faits divers
- Donnez votre avis en répondant à notre Question du jour

Jura Aucun blessé. Mais la catastrophe a été évitée de justesse à l'entrée de Saint-Claude
Un bus perd deux roues avec 50 élèves à bord



Les premiers éléments de l'enquête font état d'une révision et d'un entretien normal du véhicule. Photo DR

Saint-Claude. Mercredi 13 février, 7 h 30. Une cinquantaine d'élèves roulent en direction de la cité scolaire du Pré Saint-Sauveur à bord de l'un des véhicules de JuraBus (conseil général). Des collégiens et lycéens qui viennent de Chassal et Mollinges pour suivre leurs cours à Saint-Claude. À l'entrée de la ville, l'improbable se produit. Le bus perd ses deux roues arrières gauche. Elles tombent purement et simplement sur la chaussée. Le bus s'arrête brutalement. « Mon fils était attaché. Ses genoux sont tout de même allés cogner sur le siège placé devant lui », témoigne la maman d'un élève de 4^e. Le véhicule de transports scolaire roulait, fort heureusement, au ralenti, avant d'entrer sur un rond-point, et aucun élève n'a été blessé. Les enfants ont rapidement pu être pris en charge par d'autres véhicules de la même compagnie.

« Nous avons eu beaucoup de chance »

Les premiers éléments de l'enquête interne diligentée depuis l'incident font état d'une révision et d'un entretien normal du véhicule incriminé. De surcroît, les goudons (écrous de serrage) des roues jumelles avaient été resserrés quelques semaines avant les faits. « Nous ne savons toujours pas comment cela a pu se produire. L'âge moyen du parc véhicules est de quatre

ans. Et je peux vous assurer qu'ils font l'objet de révisions régulières », commente André Lamy, vice-président du conseil général, en charge des transports scolaires. L'hypothèse d'un acte de malveillance (même s'il est pour certains peu probable) n'est donc pas totalement exclue. Le véhicule en question est entreposé au dépôt d'Oyonnax, là où un incendie volontaire avait eu lieu, il y a deux ans.

« Cela s'est bien terminé. Personne n'a été blessé et c'est tant mieux, reprend la même mère de famille. Mais ce que je n'admets pas est que personne n'a daigné nous mettre au courant. Ils savent pourtant nous envoyer des SMS quand il y a un retard ou un bus annulé. » La plupart des élèves ne seraient a priori pas choqués. Certains parents, eux, le sont encore. « Imaginez que cela se soit produit deux kilomètres avant, là où les bus roulent à 90 km/h... », témoigne un autre habitant de Mollinges.

Tout le monde semble en avoir parfaitement conscience. « Il est clair que, dans cette affaire, nous avons eu beaucoup de chance », continue André Lamy, du conseil général. Sorti de la circulation depuis mercredi dernier, le véhicule en question faisait, hier encore, l'objet d'une inspection minutieuse au dépôt lédonien de JuraBus.

Boris IVANOFF
boris.ivanoff@leprogres.fr

Présentevillers Un septuagénaire décédé
Malaise mortel dans la forêt

Montbéliard. Lundi, en milieu d'après-midi, un homme qui se promenait dans la forêt de Présentevillers, a découvert un habitant inanimé. Émile Marilly, 74 ans, gisait sur un chemin forestier qui prolonge la rue des Charmes. Il présentait une plaie à la tête. Le promeneur a alerté les secours. Sur place, le SAMU a tenté de réani-

mer le septuagénaire encore en vie, mais celui-ci est décédé quelques minutes plus tard. La thèse accidentelle ne fait pas de doute. L'homme a été, visiblement, victime d'un malaise cardiaque. Il se serait blessé en chutant. Cependant, le parquet a ordonné une autopsie pour déterminer les causes exactes de la mort.

Un fils sauve sa mère de 91 ans d'un incendie

Lons-le-Saunier. Un début d'incendie s'est déclaré hier matin dans une habitation rue du Perron à Graye-et-Charnay (Jura). Le maire de la commune, André Vialait, en a été le témoin. Alors qu'il se dirigeait vers la mairie, il a aperçu deux personnes de l'ADMR qui, comme à l'accoutumée, allait rendre visite à Colette Gréa, âgée de 91 ans. « Au moment où elles ont ouvert la porte, une énorme fumée s'est échappée de la maison. De suite, j'ai appelé le 18. » L'une des deux aides, Muriel, prévenait de son côté Claude, le fils de l'octogénaire, qui habite à deux pas.

Malgré une épaisse fumée, celui-ci s'est faufilé en ram-

pant dans le couloir de la maison pour aller chercher sa maman, qui ne pouvait plus se déplacer par ses propres moyens. Après l'avoir enroulée dans une couverture, il l'a sortie de son domicile en feu avec l'aide de Muriel. Il l'a ensuite emmenée en voiture chez lui, au chaud.

Les pompiers de Saint-Julien et Saint-Amour ont combattu le sinistre, qui a occasionné des dégâts matériels assez importants. Le foyer, certainement parti du fourneau, s'est déclaré sur le plancher du rez-de-chaussée avant de se propager.

Une ambulance a transporté Colette Gréa au centre hospitalier de Lons-le-Saunier.

Parisot : « L'impact est limité en Haute-Saône »

Trois mois après le début du plan de sauvegarde, le groupe était attendu hier au tribunal de commerce de Vesoul. « Un point de calendrier qui en appellera d'autres. »

C'est en chambre du conseil que le tribunal de commerce de Vesoul a accueilli hier les représentants du personnel des sites haut-saônois des entreprises Parisot. Pour un point d'étape, alors que ces mêmes sociétés qui emploient 800 personnes sur le département ont été placées, à leur demande, sous le régime de la sauvegarde depuis le 6 novembre dernier.

Une audience à huis clos donc, avec la direction, l'administrateur judiciaire et le tribunal de commerce. Pour le porte-parole de la société, il s'agit simplement « d'un point de calendrier qui en appellera d'autres ». Et d'affirmer dans le même temps « qu'aucune décision n'a été prise » à l'occasion de ce rendez-vous.

Pour rappel, la dernière décision du groupe, qui date du 28 janvier, concernait un plan de sauvegarde de l'emploi prévoyant de réduire de 29 le nombre de salariés du site lupéen, la cité du meuble.

Hier, les déclarations du groupe sont restées les mêmes. « L'impact est limité (N.D.L.R. : en Haute-Saône), car pour le site de Mattaincourt, situé dans le département des Vosges, la situation est beaucoup plus tendue. On essaie de stopper l'hémorragie et l'objectif est de proposer un plan de continuation », poursuivait le même porte-parole.

« Droit à la liquidation »

Sur le site qui fabrique salles de bain et cuisines, les effets de la crise semblent beaucoup plus profonds. Placé en redressement judiciaire depuis début novembre par le tribunal d'Épinal, il emploie 400 personnes et prévoit de supprimer 120 postes. Pour étudier les comptes, la CFDT a engagé les services d'un expert-comptable. Son rapport, tombé en début de semaine, est inquiétant aux yeux de Patrick Blanchard, responsable de la section CFDT : « On va tout droit à la liquidation. Le PSE est une coquille vide, y'a rien de-



L'onde de choc finale n'est pas encore connue pour les entreprises du groupe. Photo d'archives ER

dans. La trésorerie était déjà exsangue à la fin janvier et on n'a aucun élément pour être optimiste. » Glacé. Les deux prochaines échéances pour le site vosgien sont l'avis du comité d'entreprise au sujet du PSE, à venir dans la semaine, puis un rendez-vous le 7 mars au tribunal de

commerce d'Épinal. Pour une suite ou une fin. Pour les entités haut-saônoises, c'est début mai que prendra fin la première période de sauvegarde de six mois. Une mesure qui peut être renouvelée une à deux fois à titre exceptionnel.

Walérian KOSCINSKI

Solidarité Une marche en mémoire de la petite fille retrouvée pendue à Vesoul aura également lieu

Yuksha : obsèques samedi



La petite fille sera inhumée samedi matin. Photo D. ROQUELET

Vesoul. Les coups de téléphone n'arrêtent pas. C'est Khadouj Hanouni, la voisine de la famille de la petite fille de 10 ans retrouvée pendue à un foulard samedi après-midi, qui fait le lien entre les parents et l'élan de solidarité qui entoure ce triste fait divers. « Depuis ce matin, j'ai reçu plus d'une trentaine de coups de téléphone. » Comme autant de promesses de dons venues de Strasbourg, Lure, Belfort, pour permettre à cette famille modeste d'enterrer sa petite fille comme elle le désire.

Il y a les femmes du quartier du Montmarin qui sont venues témoigner de leur empathie à cette famille endeuillée, l'amicale des locataires du quartier, elle aussi porteuse d'un geste de solidarité « pour accompagner les obsèques », livrait in situ Frédéric Bernabé, son président.

Il y a aussi ce qui ne se voit pas dans l'action de Marie-Dominique Aubry, adjointe au maire de Vesoul. Qui fluidifie les différentes démarches liées aux obsèques de la petite fille. Et relaie l'émotion des employés de la commune qui feront un geste.

Il y a aussi ce qui ne se voit pas dans l'action de Marie-Dominique Aubry, adjointe au maire de Vesoul. Qui fluidifie les différentes démarches liées aux obsèques de la petite fille. Et relaie l'émotion des employés de la commune qui feront un geste.



Questions à Françoise Cochet

Présidente de l'APEAS, association « jeu du foulard »

L'association de parents d'enfants morts par strangulation livre des pistes pour identifier les signes liés à ces pratiques. Et éviter le pire.

Que pensez-vous de l'intention présumée suicidaire liée à ce type de fait divers ?

On dit trop souvent que les enfants avaient des problèmes et se sont suicidés, ainsi on se débarrasse du sujet. Ça permet aussi de ne pas gérer la prévention, juste le deuil.

Pensez-vous qu'il peut s'agir d'un jeu du foulard qui aurait mal tourné ?

Ce qui se passe dans le cadre du jeu du foulard ou de toute autre pratique, c'est que

lorsque l'enfant tente de réaliser seul les gestes de compression du sternum ou des artères du cou, cela ne marche pas. Il en vient à prendre un lien, t-shirt, ficelle de rideau, et pose le haut du larynx sur ce lien. Après, cela va très vite et le réflexe vagal provoque l'arrêt du cœur plutôt que de le ralentir anormalement. Les gamins qui ont des problèmes dans la vie recherchent cette syncope qui leur permet de s'évader

quelques instants. **Vous êtes venue à Vesoul l'an dernier pour informer les infirmières scolaires. Quels sont les signes indicateurs ?** Les mots de têtes violents de quelques dizaines de secondes, douleurs aux oreilles, perte d'acuité visuelle d'un œil, perte de mémoire, etc. Autant de signes d'une pratique du jeu du foulard. **Recueilli par W. K.**

Plus d'info sur jeudufoulard.com

Les signes du scénario suicidaire

► Jean-Claude Fischer est spécialisé dans le suicide des adolescents. Ce psychiatre nous a livré quelques indices que les enfants qui ont décidé de passer à l'acte laissent généralement derrière eux, comme autant d'indicateurs imperceptibles à un œil non aiguisé. « Le suicide reste extrêmement rare chez les enfants. Lorsque c'est tout de même le cas, on peut observer qu'un jeu ou un objet auquel était particulièrement attaché l'enfant est donné à un copain quelques jours avant. » C'est le début du scénario suicidaire. « Il peut aussi arrêter de pratiquer une activité dans laquelle il était particulièrement investi. » En tous les cas, pour le spécialiste, il n'est pas question pour l'enfant de vouloir mourir. « Il veut mettre un terme à une souffrance, ne supporte plus une situation qui le fait souffrir. »

Grand est

Suisse

Deux morts dans les Alpes

Genève. Deux personnes sont décédées de leurs blessures, après avoir été emportées par des avalanches dans les Alpes suisses il y a quelques jours, a annoncé hier la police du canton du Valais. Il s'agit d'un adolescent de 15 ans, domicilié dans le canton de Berne, et d'une femme de 64 ans, domiciliée dans le canton

de Vaud. Les deux victimes étaient de nationalité suisse. L'adolescent avait été grièvement blessé dans une avalanche qui a emporté le 13 février dernier un groupe de skieurs qui faisaient du hors-piste et dont il faisait partie.

L'avalanche s'est produite dans la région du Bec des Etagnes, près de Nendaz. Il a succombé lundi à ses blessures à l'hôpital de Sion. La seconde victime, une sexagénaire, avait été emportée par une coulée de neige près de Saint-Luc, le 16 février. Elle est décédée hier dans le même hôpital. Depuis le début de la saison d'hiver 2012-2013, sept

personnes (5 Suisses et 2 Suédois), ont perdu la vie dans des avalanches survenues dans le canton du Valais. En outre, un randonneur, qui a été emporté par une coulée de neige, est toujours porté disparu. Toutes ces personnes pratiquaient le ski hors-piste ou la randonnée.

Bourgogne

Retrouvée quatre ans après grâce à sa puce Auxerre.

Une chienne a été retrouvée par ses propriétaires quatre ans après sa disparition grâce à la puce électronique qu'elle a sous la peau, a-t-on appris hier.

Bella, une border collie de six ans et demi, s'était lancée à la poursuite d'un chevreuil dans un bois de l'Yonne en juin 2008 et n'était pas réapparue, malgré d'intenses recherches de ses propriétaires. Ils n'y croyaient plus jusqu'à ce qu'ils soient appelés par une clinique vétérinaire de la Loire, à 350 km de là, en décembre. « Ils ont été très surpris qu'on les appelle, c'est là qu'ils nous ont dit qu'elle était partie depuis plusieurs années », a indiqué un vétérinaire de la clinique. Un passant avait amené la chienne au cabinet après l'avoir trouvée « sur le bord de la route ».

Lorraine

Le nouvel hôpital de Metz inauguré

Metz. L'hôpital Robert-Schuman de Metz, l'un des plus importants hôpitaux privés à but non-lucratif du Grand Est, né de la fusion de 4 hôpitaux associatifs, a été inauguré hier. Il recevra ses premiers patients le 4 mars. S'étendant sur 11 ha, il comprend près de 400 lits pour 300 chambres, 15 salles de bloc opératoire, un laboratoire de biologie médicale. L'établissement, d'un coût de plus de 90 M€, se veut à la pointe dans le soin des pathologies osseuses et des maladies digestives.